

# Résolutions de l'IBB

Adoptées par le Congrès de l'IBB à Durban en Afrique du Sud  
le 1er décembre 2017



## 07. Non aux accords de commerce néolibéraux dans la région Asie-Pacifique

Présentée par le(s) syndicat(s) : FIRST Union (NZ)

PRÉAMBULE :

**NOTANT QU'**en dépit de la vaste opposition des syndicats à l'Accord de Partenariat Transpacifique (PTP) néolibéral et du retrait des États-Unis de cet accord, des tentatives de négociation d'accords de commerce et d'investissement similaires subsistent dans la région Asie-Pacifique, menaçant les droits des travailleurs, y compris le PTP-1 (PTP sans les États-Unis), le Partenariat économique régional global (RCEP) ainsi que l'Accord sur le commerce des services (ACS) ;

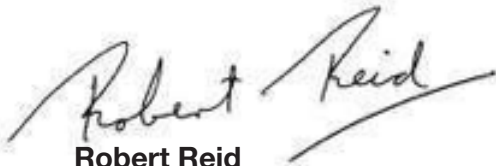
**SOUCIEUX DU FAIT QUE** des accords comme le PTP-1, le RCEP et l'ACS soient négociés en secret, sans prévoir de contrepartie (ou tout du moins aucune contrepartie significative) pour les travailleurs et leurs syndicats ; ces accords, qui placent le profit avant les droits des travailleurs, font planer les menaces suivantes : déréglementation, limitation de l'action de l'état, licenciements et sous-traitance dans une perspective de réduction des salaires et de dégradation des conditions de travail, dumping social, hausse des frais médicaux, évasion fiscale, dégradation de l'environnement et austérité fiscale touchant les principaux programmes publics et de sécurité sociale ;

**DISPOSITIF**

**NOUS CONDAMNONS** les tentatives en cours des gouvernements de la région Asie-Pacifique visant à priver les travailleurs et leurs représentants d'un rôle constructif dans la négociation des accords de commerce et d'investissement, nous exposant ainsi à des accords de commerce et d'investissement unilatéraux représentant les seuls intérêts du capital au détriment des intérêts des travailleurs ;



**NOUS ENCOURAGEONS** l'ensemble des affiliés de l'IBB dans les pays concernés par le RCEP, le PTP-1 et l'ACS à interagir activement avec leur gouvernement sur la question des politiques de commerce et d'investissement, à demander confirmation au sujet des moyens de protection des droits des travailleurs à la lumière des négociations en cours, et à solliciter des dispositifs de protection expresse plus efficaces concernant les droits des travailleurs dans le cadre de tels accords ainsi que l'élaboration d'un mécanisme efficace de règlement des différends du travail faisant partie intégrante de ces accords.



**Robert Reid**  
Secrétaire général  
FIRST Union  
Nouvelle-Zélande



BWI • BHI • BTI • IBB • ICM  
[www.bwint.org](http://www.bwint.org)